



Chez Nous à SAINT-MESMIN

Bulletin d'Informations

N° 22 - Juillet 2013

(Dépôt légal N° 24342/07)

Renseignements administratifs

Maire : M. Guy BOUCHAUD

Courriel : maire.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie : Mme Christelle PROVOST

Courriel : secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél Mairie : 05 53 52 71 02

Fax : 05 53 52 79 77

Site : www.saint-mesmin.com

Gîtes : gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Mairie ouverte, le matin, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

-:- :- :- :- :- :- :- :-

Les permanences

Le Maire tient ses permanences en mairie le :

Mardi : de 9 h à 12 h

Jeudi : de 9 h à 12 h

Samedi : sur rendez vous

SOMMAIRE

- Page 1 : **Couverture** : Renseignements administratifs
Page 2 : **Sommaire** – Les naissances - Les décès- Maisons fleuries – Recensement – Listes électorales
Page 3 : **Mot du Maire**
Page 4 : **Les informations** : Transports scolaires – FNACA- Marché d’Excideuil - Accordeur de piano
Page 5 : **Les informations** : Débardage- Messe - Info gendarmerie- Rampe de sécurité
Page 6 : **Les informations** : Etang des Forges – Pub- Bois de Chat - Cérémonie du 8 mai – sport
Page 7 : **Les Associations** : A.C.C.A – Auvézère Animation
Page 8 : **Les Associations** : La Troupe du Saut Ruban – A.V.C.R (Association Village de Causses et Rivières)
Page 9 : **Les Associations** : A.I.S. (Amicale Info Solidarité) - Un peu d’humour .
Page 10 : **Manifestations à venir - Questions, Réponses** –
Page 11 : **Compte rendu** : Extrait du Conseil Municipal du 9 avril
Page 12 : **Compte rendu** : Extrait du Conseil Municipal du 28 mai
Page 13 : **Compte rendu** : Extrait du Conseil Municipal du 28 mai (suite)
Page 14 : **Les numéros utiles**
Page 15 : **Activités, commerces sur Saint Mesmin**
Page 16 : **Photos du trimestre**

LES NAISSANCES

Une nouvelle naissance à SAINT-MESMIN. Atiloïs Mathéo est venu agrandir la petite famille TOUILLET habitant le bourg. Il est né le 22 mai 2013 à Périgueux. Nous adressons nos sincères félicitations à la maman pour la naissance de ce petit garçon et beaucoup de bonheur à toute la famille.

LES DECES

Bernard MERILLOU est décédé le 28 mai à l’âge de 81 ans.

Président d’honneur Départemental de la FNACA, il avait habité SAINT-MESMIN pendant de nombreuses années avant de se retirer à Excideuil. Il a été inhumé le 30 mai dans notre petit cimetière. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille. Il était le propriétaire d’une parcelle de taillis le long de la rivière et il y a autorisé l’élargissement de la départementale pour faire un parking et à y construire la base arrivée du bassin d’eau vive. D’où le nom de bassin MERILLOU

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé sur notre commune. Comme l’année dernière, le concept a changé, inutile de vous inscrire, un jury va parcourir la commune et choisira les endroits les plus jolis, maisons, fermes ou potagers et les gagnants seront récompensés. Nous remercions à l’avance tous les habitants de la commune qui contribuent à l’embellissement de notre commune en aménageant et en fleurissant leurs propriétés.

RECENSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s’effectuer le mois de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois suivants.

A l’issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l’attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Une copie de cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l’inscription à la conduite accompagnée, ainsi qu’à tous examens et concours soumis au contrôle de l’autorité publique.

Pour tous renseignements : 05.55.12.69.92

email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr



ELECTIONS MUNICIPALES

En vue des prochaines élections municipales de 2014, Nous invitons tous les nouveaux habitants de Saint Mesmin à venir se faire inscrire sur les listes électorales avant la fin de l’année.

Le petit mot du Maire

Chers Lecteurs,

Après un hiver maussade, dans le dernier bulletin je vous souhaitais un printemps plus clément, ce ne fût pas le cas, espérons que l'été sera meilleur !

Comme vous le lirez dans celui-ci, les caprices de la météo ne vont pas nous empêcher de maintenir nos activités traditionnelles, marchés de nuit, buffet dansant etc... Nous sommes équipés pour faire face à n'importe quelles conditions et notre équipe, assistée par de nombreux amis a maintenant de l'expérience. Comme les années passées, nous comptons sur votre présence, c'est notre plus beau cadeau et cela nous motive.

Vous constaterez aussi que la présentation de ce bulletin a un peu évolué puisque nous relatons maintenant dans le même chapitre les manifestations de chaque association. Je souligne au passage que pour l'instant nous n'avons pas réussi à augmenter nos effectifs pour la préparation et la rédaction de ce bulletin, il faut donc nous pardonner les quelques « coquilles » qui, à chaque fois, ne manquent de se glisser au travers de quelques articles.

Cela dit l'essentiel est d'informer et d'apporter un peu de réconfort à chacun d'entre vous en ces temps difficiles pour tous. C'est l'unique but de ce bulletin.

Malgré la crise, vous verrez qu'au plan communal nous maintenons nos projets essentiels (rénovation du Cantou et aménagement du bassin d'eau vive), sans augmenter nos taxes et impôts communaux. Nous y arriverons car nous pouvons non seulement compter sur la compétence et la qualité de nos employés, mais aussi sur le sens civique de chacun d'entre vous. J'ai en effet remarqué que plusieurs propriétaires vous n'hésitaient pas à entretenir les abords de leurs domicile, à nettoyer les bordures de chemins ruraux, à nous informer de toute anomalie constatée ou de tout abus relevé. Vous le savez, cette année non seulement par souci d'économie, mais aussi pour respecter la charte sur l'environnement la campagne de fauchage se limitera à deux passages excepté dans les endroits dangereux où nous en maintiendrons trois.

Au niveau de la communauté de communes, vous pouvez constater que nous avons fait un effort considérable en direction de nos enfants puisque nous avons décidé de mettre en place ou de mettre aux normes trois centres d'accueil pour les enfants (un à SAVIGNAC les EGLISES, un à EXCIDEUIL et un à CLAIRVIVRE). J'encourage les parents des petits SAINT-MESMINOIS à diriger leurs enfants vers CLAIRVIVRE dès que ce centre sera opérationnel. Nous avons aussi fait porter notre effort sur le respect de l'environnement avec la mise en place prochaine de conteneurs à déchets semi-enterrés dans chaque bourg, le poursuite de la mise aux normes de l'assainissement individuel et le lancement de l'étude d'un nouveau plan d'urbanisme intercommunal qui succèdera en 2015 à notre carte communale actuelle.

L'arrivée de l'été coïncide aussi avec l'afflux des touristes et des vacanciers. Soyez courtois mais vigilants car cette période est aussi propice aux cambriolages et aux larcins divers. N'hésitez pas à nous communiquer les immatriculations des véhicules qui vous paraissent suspects. La saison des champignons va aussi arriver. Là aussi, propriétaires soyez tolérants envers les bons cueilleurs respectueux du bien d'autrui. N'hésitez pas à réprimander les mauvais cueilleurs qui s'acharnent à aller toujours aux mêmes endroits faciles.

Cette saison voit aussi arriver l'ouverture de la chasse. Lors de la dernière saison l'ACCA a respecté le plan de chasse que lui a imposé la Fédération des Chasseurs de la Dordogne. Les dégâts occasionnés par les cervidés et sangliers ont été maîtrisés. J'ai été réélu administrateur de cette Fédération où nous avons mis en place des conventions pour la protection des cultures, la sécurité de la chasse, la protection de l'environnement avec la collecte des déchets de venaison etc... J'incite les exploitants agricoles à se rapprocher de l'ACCA pour prendre les mesures nécessaires à la protection de leurs cultures contre les dégâts du grand gibier.

Avant de conclure j'ai une pensée particulière pour tous nos amis saint-mesminois qui sont actuellement hospitalisés ou malades, je souhaite que l'arrivée du soleil leur redonne les « vitamines » nécessaires à un prompt rétablissement.

Bonnes vacances, à bientôt lors de nos manifestations. Nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Guy BOUCHAUD



LES INFORMATIONS

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le 28 mars, s'est tenue dans le Cantou, la réunion annuelle du syndicat des transports scolaires, appelé depuis peu « Syndicat Intercommunal d'Accompagnement de la Vie Scolaire et Associative de LANOUAILLE » qui regroupe 10 communes dont SAINT-MESMIN. La tradition veut que chaque année la commune qui reçoit ce Syndicat offre le repas à tous ses représentants présents. A SAINT-MESMIN nous avons fait en sorte que cette tradition perdure, nous avons donc offert un « bœuf bourguignon » à une trentaine de personnes venues présenter les projets et les comptes du Syndicat.



FNACA

Lors du repas annuel de la section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, samedi 23 mars au restaurant de Clairvivre, le diplôme d'honneur a été remis à Claude ROUSSEAU notre adjoint et celui de fidélité militante à Claude FOUGEYROLLAS, Michel MAURY et René DUTHEIL.

PHOTO MICHEL PITOUT

ARTISANS, PRODUCTEURS ET ARTISTES DE SAINT MESMIN

Depuis quelques temps, un marché a vu le jour à EXCIDEUIL le dimanche matin de mi juin à mi septembre. Les organisateurs de ce marché sont à la recherche de producteurs locaux, d'artisans et d'artistes pour vendre et exposer. Ce marché a plusieurs atouts :

- il n'y a pas d'autres marchés le dimanche matin excepté à Périgueux et à Objat
- il propose exclusivement une production locale, ce qui est demandé par les touristes et les habitants
- le tarif des étals est faible : 2€ l'étal entre 2 et 10m.

Si vous connaissez sur notre commune des producteurs, des artisans ou des artistes qui souhaitent vendre ou exposer, n'hésitez pas à leur faire passer l'information ! Ils peuvent directement contacter le responsable au 05 53 52 02 95, ou le restaurant la Cuisine du Marché au 05 53 62 82 66.

Ce marché a un fort potentiel de développement économique pour nos producteurs locaux.

LA COLLINE A LINARD

Ils ne sont pas très nombreux en France, pourtant, nous avons sur notre commune, un facteur de pianos. Bien caché, au calme dans le petit hameau de Linard et dans une grange bien aménagée, Ben VERBON redonne la vie à de vieux pianos parfois délaissés. Celui-ci propose des stages de formation

1/ Accorder les pianos, petites réparations et réglages ...2/ La technique du piano, les grandes réparations

Vous le retrouverez sur le site internet : www.dirkprojects.nl ou vous cliquerez sur accordeur de piano

Les stages sont donnés à La Colline de Linard à Saint Mesmin tél 05 53 52 23 39 . Son épouse Inez, quant à elle a plusieurs passions, la poterie et la nature. Pour la poterie elle s'est aménagé un petit atelier où elle exerce ses talents, quand à la nature, lorsque vous arrivez dans ce petit paradis, vous êtes entouré de fleurs et de nids d'oiseaux. Baptisé la Colline, vous pouvez y séjourner dans un mini terrain de camping ou l'un de ses deux gîtes équipé pour 4 personnes ou 6 personnes. Vous trouverez "La Colline" au bout d'une petite route dans le hameau de Linard. Garez votre voiture pour une promenade dans cette oasis de calme avec ses deux hectares de pâturage dans une nature exubérante.

Les cinq hectares de forêt qui s'étendent jusqu'à la rivière Auvézère 100 mètres en contrebas près des ruines d'un vieux moulin à eau sont magnifiques en Avril et Mai. A cette période le sous-bois regorge de végétation printanière et devient un tapis bleu, blanc et jaune fleuri par les jacinthes sauvages, orchidées, narcisses, et autres anémones des bois. Parcourant les sentiers étroits ou de petits bancs permettent d'admirer le paysage et parfois d'observer cerfs, chevreuils, sangliers ou blaireaux....

Leur site : www.lacolline-linard.fr



LES INFORMATIONS (suite)

DEBARDAGE DES BOIS

Le débardage du bois en hiver endommage fortement les chemins ruraux dont les PDIPR. Il convient donc au vendeur de bois de s'assurer que les entreprises de débardage prennent contact avec la mairie pour obtenir l'autorisation d'emprunter les chemins ruraux. Si elles ne le font pas un arrêté sera pris afin que le débardage ne soit autorisé qu'en septembre et octobre.

MESSE

Notre église reprend vie, après la messe des rameaux le 23 mars qui avait déjà réuni beaucoup de fidèles, la messe a été célébrée dans notre église par le père Antoine ALTIERI le 22 juin. Cette initiative du père Antoine ALTIERI de célébrer la messe chaque mois dans une commune différente est appréciée par tous. Une prochaine célébration de la messe est programmée à SAINT-MESMIN pour le 21 décembre. Pour celle-ci une animation est à l'étude.

INFORMATIONS DE LA GENDARMERIE

Nous recevons régulièrement depuis maintenant, plusieurs mois, des informations de la gendarmerie, concernant des vols ou tentatives de vols dans notre secteur. Soyez donc très prudents. Il est impératif de ne pas laisser vos clés de maison sous un pot de fleur ou sous le paillason et de ne pas laisser vos clés de voiture sur le tableau de bord.

Nous appelons votre attention sur le signalement sur notre circonscription et sur les communes voisines de repérages effectués par plusieurs individus originaires des pays de l'Est. Ils circulent à bord d'un véhicule CITROEN XANTIA et abordent les gens en prétextant chercher le Super U. Un fourgon blanc et une vieille voiture longue et grise, avec plusieurs individus à bord ont également été signalés. Cette fois-ci, ils cherchaient à acheter un moteur. Soyez méfiants à l'égard de ces démarchages ou demandes de renseignements qui ne sont ni plus ni moins que des repérages d'habitations ou de commerces.

On nous signale aussi la présence sur le secteur de démarcheurs vendant des groupes électrogènes, des pompes et divers matériels de ce genre. Il s'agit de matériels contrefaits ou de mauvaise qualité pouvant même présenter un risque.

Deux individus se faisant passer pour des agents du service de l'hygiène s'introduisent dans le domicile des personnes âgées. Pendant que l'un des individus occupe la victime, le deuxième en profite pour fouiller les chambres et s'empare de nombreux bijoux.

Description des deux individus :

Deux jeunes hommes environ 30 ans de type européen, gantés de latex blanc, porteurs de blousons en cuir foncés et vêtus de jeans foncés.

Nous vous rappelons la nécessité de vérifier sur pièce (carte professionnelle) la qualification ou le service d'emploi de ce type de démarcheurs avant de leur permettre d'accéder à l'intérieur des habitations. En cas de doute, ne pas hésiter à faire appel aux services de la gendarmerie pour vérifications.

LA SECURITE



Comme annoncé dans le bulletin n°21 de mars, une rambarde de sécurité a été installée aux marches de la sacristie qui se trouve à l'arrière de l'église. Nous en avons profité pour faire installer une rampe à l'entrée de l'église, qui

avec ses quelques marches, ne facilitait pas l'accès aux personnes âgées.



LES INFORMATIONS (suite)

ETANG DES FORGES

Une petite mise au point semble nécessaire pour la pêche sur les étangs des Forges et du Moulin Haut dont nous en avons pris la gestion il y a 3 ans maintenant. Tout d'abord, il faut rappeler que cette gestion prise par la commune a été décidée par le Conseil pour éviter que ceux-ci ne soit comblés et transformés en zone humide. Pour financer le coût de cette location, nous avons instauré un droit de pêche, avec 2 tarifs différents 35 € pour les habitants de la commune et 50 € pour les extérieurs (*nous venons d'y ajouter une carte spéciale à 50€ pour les propriétaires de gîtes*). Pour attirer les pêcheurs nous devons lâcher du poisson plusieurs fois dans la saison. Une réglementation a été mise en place afin que chacun puisse y passer un moment agréable.

La réglementation actuelle prévoit qu'une carte donne la possibilité de se servir de 3 cannes à pêche (un père de famille peut venir avec deux enfants de moins de 12 ans) la possibilité de pêcher tous les jours dans l'étang du moulin haut et le mercredi samedi, dimanche et jour fériés dans celui des Forges (étang où nous y lâchons périodiquement des truites, carpes et gardons). Le poids du **poisson est limité à 5 kg ou 5 truites** par jour et **par carte et non par pêcheur**. Ce qui veut dire qu'un père de famille qui pêche avec ses deux enfants n'a droit qu'à 5 truites ou 5 kilos en tout. De même lorsqu'un pêcheur a attrapé 5 truites, il ne doit plus pêcher dans l'Etang du bas. Nous demandons à tous de respecter cette réglementation.

LEGGET IMMOBILIER, Chez Bobas à St MESMIN

La plus grande agence anglophone en France et associés à la FNAIM

Harriet DAVIS Tél : 05.53.62.01.43 Portable : 06.72.84.95.60 Mail : hdavis@leggett.fr



DE L'EAU AU BOIS DE CHAT

Un ancien puits a été découvert au Bois de Chat après le tassement de terrain dû au passage d'un engin de chantier. Ce puits, à 2 ou 3 mètres de la maison d'habitation, entièrement comblé d'énormes pierres depuis de nombreuses années a été remis en état par ses propriétaires, Bryan et Geneviève MORRIS aidés par Gérard FRAYSSE. Après être descendu à environ 6 m, Bryan, le puisatier, gallois a dû cesser son dur travail de restauration à cause de la montée des eaux que la pompe n'arrivait plus à évacuer.



CEREMONIE DU 8 MAI



Malgré le temps capricieux de ce 8 mai, beaucoup de personnes accompagnées de jeunes enfants, sont venues se recueillir devant le monument aux morts de notre petite commune. A la fin de la cérémonie, se sont les enfants présents, sous le patronage de Nathalie qui ont chanté la Marseillaise. Précédemment, notre Maire et deux de ses adjoints avaient été déposer une gerbe au monument du cimetière Alsacien de Clairvivre,

13 juillet Journée Sport et Nature pour tous à EXCIDEUIL organisée par la Communauté de Commune

« CAUSSES ET RIVIERES EN PERIGORD »

Avec la participation de l'ensemble des 20 communes

Au programme : Randonnée, Arc'trap, Tyrolienne géante, Equitation, Escalade en falaise, VTT, Pêche

Pour plus d'infos : 05 53 52 29 79 WWW.NATURELLEMENT PERIGORD.FR

LES ASSOCIATIONS

A.C.C.A

SECURITE : Des actions sont menées par l'ACCA en matière de sécurité. Tout d'abord les miradors que nous pouvons trouver en parcourant nos chemins Ils servent à effectuer des tirs plongeants beaucoup moins dangereux. Des emplacements de tir vont être aménagés dans des endroits étudiés (vous pourrez voir des marques qui servent de repère sur certains arbres.) Le 30 juin aura lieu l'assemblée générale de la chasse.

FROTTE A L'AIL : Le 1 er mai la traditionnelle frotte à l'ail organisée par Jean Paul CONTRAND , Président de l'ACCA de SAINT-MESMIN a réuni de nombreux habitants de notre commune et des environs. Tous ont été heureux de partager ce casse-croûte géant offert par les chasseurs. Commencée vers 8 h, c'est dans une ambiance joyeuse que la matinée s'est terminée aux alentours de 12 h, avec comme prochain rendez-vous le repas de la chasse du 15 juin.

REPAS DE LA CHASSE : Le 15 juin a eu lieu le traditionnel repas de la chasse dont le concept a cette année évolué . C'est un dîner dansant où Nathalie et son époux Eric ont accueilli et émerveillé près de 130 convives et danseurs sous les chapiteaux. Ce n'est qu'au petit matin que chacun a regagné son foyer.



AUVEZERE ANIMATION



MUSIC-HALL : Le 13 avril Auvézère Animation avait programmé une sortie au Music-hall « l'Ange Bleu » de Bordeaux. Partis de SAINT-MESMIN en autocar à 9 h le matin, ce sont près de cinquante participants qui après un bon repas ont assistés à un super spectacle. Ils ne sont rentrés qu'en fin de soirée, fatigués mais ravis. Le petit lutin de Saint Mesmin faisait partie du voyage et en profité pour écrire ce qui suit :

De découvertes en découvertes

Ce matin le soleil se lève à l'horizon avec un brillant d'or azuré. Les rayons illuminent le bourg de Saint Mesmin. Un autobus est garé là près de la croix de Monsieur BONNEFLEUR. De nombreuses personnes se dirigent vers cet endroit avec un sourire non dissimulé. Pourquoi une telle bonne humeur ? C'est qu'aujourd'hui Jean-Claude ROUBINET président de l'association AUVEZERE animations et son équipe de bénévoles ont choisi pour sortie un spectacle de cabaret. Quelle bonne idée ! Le spectacle attrayant a charmé l'assemblée. Paillettes, plumes d'autruches, chansons, danses ravissent le petit peuple du bord de l'eau. L'apothéose du spectacle fût le french cancan. Cette danse date de mille huit cent quarante. Danse appréciée des messieurs de l'époque de TOULOUSE LAUTREC qui a su croquer les CANCANEUSES avec passion sur des toiles valant aujourd'hui des fortunes.



RANDONNEE : Le 4 mai, c'est une randonnée que nous avait programmée Auvézère Animation. Partis du terrain municipal, une cinquantaine de randonneurs se sont dirigés vers les Bessades, La Pierre Plate, Veau le Coteau, ils ont ensuite pris la passerelle du Château de Savignac pour monter à Veaupeytourie avant de redescendre la Gravade pour arriver sur le pont de Saint Mesmin et rejoindre le point de départ en passant par le bourg. C'est un circuit d'une bonne dizaine de kms que les randonneurs ont effectué avec de fort dénivelés sur la fin de parcours. Ce jour là, les mouflons étaient au rendez vous, et ont posé pour la photo juste sur le passage que les randonneurs



avaient emprunté quelques minutes avant pour descendre au pont de Saint Mesmin. Pour permettre à tout ce monde de récupérer, une soirée grillades a clôturé cette journée.



LES ASSOCIATIONS (suite)

LA TROUPE DU SAUT RUBAN

THEATRE : Le 28 avril après midi la Troupe du Saut Ruban nous a donné la primeur de son nouveau spectacle. Au programme, théâtre, sketches et danses folklorique. La troupe se produit maintenant depuis 4 ans et se compose actuellement d'environ 35 membres de tous âges dont quelques un ont plusieurs rôles. La salle était comble et les spectateurs ont tous passé un frisque mais agréable après midi. Le rendez vous suivant, cette fois dans la grande salle chauffée du cinéma de Claivivre a eu lieu le 18 mai, avec toujours autant de succès.



AVCR (ASSOCIATION VILLAGE CAUSSES ET RIVIERES)

DECOUVERTE DES ORCHIDEES : Prévues sur plusieurs communes par AVCR en partenariat avec l'Office de Tourisme, la journée découverte des orchidées était programmée le 24 mai à Saint Mesmin. Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette manifestation très intéressante. 4 espèces différentes sur 39 existantes en Aquitaine ont été répertoriées sur le site visité, dont une assez rare.



La passion de l'orchidée racontée par le

Petit Lutin de Saint Mesmin

Avec les beaux jours les activités ne manquent pas à St Mesmin. Retrouvons le bonheur d'être en contact avec la nature par des sorties pédagogiques avec au programme des thèmes telle qu'une rencontre avec les orchidées sauvages, découvrir leur habitat, leur mode de vie, c'est comprendre leur préciosité. Leur disparition ne serait pas sans dommage pour la vie future des enfants de la terre. Exemple : de nombreux médicaments sont préparés avec les molécules des plantes sauvages. Ainsi va la vie c'est comme une longue traversée à bord d'un bateau, il faut savoir composer avec les éléments de notre planète. Un lutin au milieu d'une prairie d'orchidées peut vous affirmer que l'instant n'avait pas de prix ! Signé : Un lutin ravi

MARCHE NORDIQUE : La marche nordique organisée par l'Association Villages de Causses et Rivières a eu lieu le 16 juin. Partie des étangs de la Forges, sous la direction d'une monitrice agréée, Lynda Lewis une vingtaine de marcheurs ont parcouru une dizaine de kms sur les sentiers de SAINT-MESMIN , bien entretenus par Eric ,notre chef « cantonnier ».



A.I.S. (AMICALE INFO SOLIDARITE)

(Structure loi 1901 enregistrée sous le n° W 243002516 en Préfecture autorisant la Mairie à organiser diverses activités)



SORTIE POUR LES ENFANTS : Pour récompenser les enfants de l'Ecole Buissonnière qui nous ont ravies lors de leurs chants de Noël, une sortie est programmée et financée par A.I.S. pour le 31 août au « Parcours Aventure en Forêt » de THENON. « L'appel de la forêt » est un parc de loisirs conjuguant, jeux, sport et émotion. Il comprend un immense parcours acrobatique en hauteur (10 parcours progressifs, 120 ateliers dont 27 tyroliennes jusqu'à 150 m de long ... accessibles à tous, jeunes ou plus âgés). Ce jour là les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année

pour nos diverses manifestations seront aussi invités.

LES ASSOCIATIONS (suite)

A.I.S (AMICALE INFO SOLIDARITE)

JARDIN DE L'AVENIR : Le 8 mai, dix nouveaux arbres fruitiers ont été plantés dans le jardin de l'avenir. Maintenant, au nombre de 45, ces arbres, dont une plaquette numérotée rappelle le nom de leur petit propriétaire sont destinés aux enfants, nés ou arrivés dans la commune depuis 2010. Un diplôme lui aussi numéroté est remis à chaque enfant.



Les bandes herbeuses laissées entre les travées d'arbres ont été maintenues intentionnellement pour créer des espaces de biodiversité, où les enfants pourront observer insectes et papillons. Ce jour là, se sont plus de 70 personnes, enfants, parents et plus âgés qui étaient venues aussi pour la célébration du 68 ième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. La matinée s'est terminée par le pot de l'amitié partagé entre tous.



FEU DE LA SAINT JEAN : Le 22 juin un vide grenier préparé et organisé bénévolement par Jean Pierre VOGEL a eu lieu sur le terrain municipal. 26 exposants ont pu proposer aux amateurs de nombreux objets dont certains de valeur. La soirée animée par Musique en Folie (sera présent sur notre premier marché de nuit le 10 juillet) a permis à une centaine de personnes d'assister au feu de la SAINT-JEAN où un lâcher de mini-montgolfière a pu être réalisé et elles ont pu danser jusque tard dans la nuit. Valérie, assistée de plusieurs conseillers et amis a assuré bénévolement le soutien logistique de cette journée.



UN PEU D'HUMOUR (Fable de Jean de la Fontaine)

Invitation de la Folie !

La Folie décida d'inviter ses amis pour prendre un café chez elle. Tous les invités y allèrent.

Après le café **la Folie** proposa : - On joue à cache-cache ? -

Cache-cache ? C'est quoi, ça ? demanda **la Curiosité**.

Cache-cache est un jeu. Je compte jusqu'à cent et vous vous cachez. Quand j'ai fini de compter je cherche, et le premier que je trouve sera le prochain à compter. Tous acceptèrent, sauf **la Peur** et **la Paresse**.

-1, 2, 3 **La Folie** commença à compter. **L'Empressement** se cacha le premier, n'importe où.

La Timidité, timide comme toujours, se cacha dans une touffe d'arbre. **La Joie** courut au milieu du jardin.

La Tristesse commença à pleurer, car elle ne trouvait pas d'endroit approprié pour se cacher.

L'Envie accompagna **le Triomphe** et se cacha près de lui derrière un rocher.

La Folie continuait de compter tandis que ses amis se cachaient.

Le Désespoir était désespéré en voyant que **la Folie** était déjà à 99.

CENT ! cria **la Folie**, je vais commencer à chercher ...

La première à être trouvée fut **la Curiosité**, car elle n'avait pu s'empêcher de sortir de sa cachette pour voir qui serait le premier découvert. En regardant sur le côté, **la Folie** vit **le Doute** au-dessus d'une clôture ne sachant pas de quel côté il serait mieux caché. Et ainsi de suite, elle découvrit **la Joie**, **la Tristesse**, **la Timidité** Quand ils étaient tous réunis, **la Curiosité** demanda : - Où est **l'Amour** ? Personne ne l'avait vu.

La Folie commença à le chercher. Elle chercha au-dessus d'une montagne, dans les rivières au pied des rochers. Mais elle ne trouvait pas **l'Amour**. Cherchant de tous côtés, **la Folie** vit un rosier, pris un bout de bois et commença à chercher parmi les branches, lorsque soudain elle entendit un cri : c'était **l'Amour**, qui criait parce qu'une épine lui avait crevé un œil. **La Folie** ne savait pas quoi faire. Elle s'excusa, implora **l'Amour** pour avoir son pardon et alla jusqu'à lui promettre de le suivre pour toujours.

L'Amour accepta les excuses. Aujourd'hui, **l'Amour** est aveugle et **la Folie** l'accompagne toujours .

LES MANIFESTATION A VENIR

- **6 juillet** Soirée guinguette sous les chapiteaux avec Nathalie LEGAY
- **10 juillet** 1^{er} marché de nuit dans le bourg de SAINT-MESMIN, à partir de 19 h. Une animation différente à chaque marché. Vente de produits régionaux, Expositions, Buvette – Frites – Grillades. Pour votre restauration sur place, mise à disposition gratuite de tables, couverts, planchas, barbecues et pour la joie de vos petits, une structure gonflable pour enfants. (Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous les chapiteaux en cas de mauvais temps.) Ce premier marché sera animé par Musique en Folie, la Troupe du Saut Ruban avec des danses folklorique et un chanteur de rues.
- **23 juillet** 16 h 30 initiation kayak sur le bassin d'eau vive organisé par Causses et Rivières participation 8 €
- **24 juillet** 2 ième marché de nuit animé par RICK et ses Troubadours

27 et 28 juillet de 10 h à 19 h

Première ROUTE DES METIERS D'ART AUTOUR DE L'AUEZERE.

Démonstration, animation, exposition et vente par une vingtaine d'artistes aux métiers d'art divers :
Sculpture de bois, métaux ou pierres, céramiques et verres.

Peintures à l'huile, acrylique et aquarelles, textiles et photographies

**Un plan de route peut être obtenu aux Pagnons chez TRUUS VAN DALSEM
(Artiste peintre, ou vous trouverez une exposition et brocante en entrée libre)**

- **3 août** dans l'après midi Concours de boules avec en Soirée un grand buffet dansant animé par Nicole BERGES. Inscription avant le 20 juillet à la Mairie, nombre de places limité (05 53 52 71 02) participation 20 €
- **7 août** Marché de nuit animé par Patrick ROQUES
- **10 août** Journée détente organisée par Auvézère Animation 10 h départ depuis la Rouye d'une randonnée, 12 h grillade, 15 h concours de pêche sur l'étang de Serge LAFAURIE. Bourriche et buvette
- **17 août** Soirée guinguette sous les chapiteaux avec Nathalie LEGAY
- **21 août** Marché de nuit animé par Nicole BERGES
- **1^{er} septembre** Pèlerinage a la chapelle notre Dame de Partout sur la colline des Ages
- **Septembre** Journée conviviale au bord de l'étang des Forges organisée par AVCR
- **20 octobre** à partir de 9 h Journée cueillette de champignons et dégustation d'omelettes aux cèpes avec la participation de la Société Mycologique du Périgord et la Confrérie Myco-gastronomique de Brive.
- **2 Novembre**, Loto organisé par Auvézère Animation dans le Cantou.
- **21 Décembre**, Messe célébrée par le père Antoine ALTIERI avec une animation dans l'église.

QUESTIONS REPONSES

Les questions ont été posées par certains habitants de la commune. Les réponses sont fournies par le Maire ou ses adjoints.

Question :

Les bruits les plus divers ont circulé dans la commune à propos d'un départ éventuel d'un conseiller.

Réponse :

Il y a en effet eu un petit malentendu entre Nathalie VESLARD et Guy HAYE. Que chacun se rassure, tout est rentré dans l'ordre et le conseil municipal est toujours complet et solidaire. Il continue ses activités comme par le passé.



Ce restaurant de LIMOGES, tenu par une personne qui a des attaches à SAINT-MESMIN, vous propose une cuisine traditionnelle ou des plats à emporter.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2013

Nombre de Conseillers : en exercice / 11 / présents / 11 / votants / 11 /

L'an deux mil treize, le 09 avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 02 avril 2013, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND, Claude ROUSSEAU, **SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur présence. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur les demandes de subventions pour le Cantou. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1/ Vote des taux des taxes locales 2013.

Le Maire explique que le Conseil n'a pas augmenté les taux des taxes locales depuis 2008 et que malgré cela les comptes font apparaître un résultat excédentaire de 32 405,25€ sur le budget 2012 et une réserve de 83 500 € pour la rénovation du Cantou. C'est pourquoi, malgré la hausse des prix il pense qu'une hausse des taux des taxes locales n'est pas nécessaire à un moment où les difficultés financières s'accroissent et sont de plus en plus difficiles à supporter pour toutes les familles.

Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des taxes locales à leur niveau de 2008.

2/Vote du budget. Le Maire rappelle que la priorité pour 2013 demeure la réfection du Cantou qui représente une source de revenus non négligeables pour la commune (25 000 € annuels) et un élément essentiel pour le rayonnement de SAINT-MESMIN . Il indique qu'il a établi le budget en fonction de cela mais aussi des travaux d'investissement à réaliser en matière de voirie dès 2014.C'est pour cela qu'il explique avoir prévu un budget de 292 507,25 Euros pour le fonctionnement avec une réserve de 35 000 € reversée à la section investissement. Le montant total du budget investissement qui comporte déjà une réserve de 159 981 € sera porté à 427 781 €, ce qui permettra surtout de financer la rénovation du Cantou pour lequel un emprunt de 144 534 € sera nécessaire pour régler les factures sans attendre le versement de toutes les subventions. (Lorsqu'elles seront versées celles-ci constitueront alors une réserve de 120 000 Euros qui sera affectée à la voirie 2014). Le Maire explique que le montant des loyers perçus pour le Cantou devraient couvrir le remboursement de l'emprunt, ce qui n'aurait donc aucune incidence sur le fonctionnement et les investissements ultérieurs. Le Conseil après avoir examiné les tableaux présentés et les chiffres vote à l'unanimité ce budget.

3 /Subventions au profit du Cantou. Le Maire explique qu'il a demandé une subvention à la Députée (qui a promis 10 000 €) et une subvention au Sénateur (qui a promis 3 000 €) mais que la Préfecture a jugé cette demande illégale sous prétexte que cet argent vient de la même réserve parlementaire. Il indique qu'il convient donc de modifier la délibération prise antérieurement et d'annuler la demande de subvention au Sénateur. Il précise qu'en accord avec le Sénateur il va reformuler cette demande de subvention de 3 000 € au profit cette fois de la chaudière à bois. Le Conseil accepte à l'unanimité cette modification.

4/Divers :Cérémonie du 8 mai. Le Maire annonce que 7 nouveaux enfants sont arrivés sur la commune en 2012, que les arbres du verger de l'avenir sont très bien entretenus et qu'il convient de poursuivre cette initiative. Il propose donc d'inclure une phase plantation d'arbres à la cérémonie du 8 mai. Il indique que ce serait l'opportunité pour inviter aussi tous les enfants déjà « propriétaires » d'un arbre. Le Conseil accepte à l'unanimité cette initiative, Nathalie VESLARD propose de faire chanter la Marseillaise à tous ces enfants réunis.

La cérémonie se déroulera donc de la manière suivante :

10H30 : Dépôt d'une gerbe à CLAIRVIVRE

11H00 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de SAINT-MESMIN avec Marseillaise chantée.

11H15 : Déplacement vers le Verger de l'Avenir et plantation d'arbres.

11H45 : Pot de l'Amitié offert par la municipalité dans le Cantou.

Les membres du Conseil ont d'autre part décidé d'organiser un voyage pour les enfants (financé par AIS). Celui-ci aura lieu début juillet au Parc du Reynou près de LIMOGES.

Travaux à réaliser dans le bourg. Le Maire explique qu'il conviendrait de prolonger les caniveaux existants en bas du Bourg afin que les eaux pluviales s'écoulent plus facilement et n'inondent pas les riverains. Le Conseil accepte à l'unanimité cette demande de travaux et charge le Maire de trouver l'entrepreneur compétent.

Passerelle de Gabourat. Le Maire annonce que les travaux concernant la deuxième tranche devraient reprendre fin avril. Pascal GERAUD, Fred COMBY seront sollicités pour transporter les pièces de bois.

Débardage des bois en empruntant les chemins ruraux. Le Maire explique qu'il a constaté que le débardage en hiver endommage fortement les chemins ruraux dont les PDIPR. Il annonce qu'il souhaite prendre un arrêté imposant certaines dates pour ce genre de travaux.

Les membres du Conseil pensent que cette initiative pénaliserait certains propriétaires de taillis et qu'il convient plutôt de s'assurer que les entreprises de débardage s'engagent à remettre en état les chemins après le débardage. Cette idée est adoptée à l'unanimité.

Vidange de l'Etang du Moulin Haut.

Jean-Pierre DURAND fait remarquer que certains pêcheurs chevronnés trouvent prématurée la vidange de cet Etang. Plusieurs autres Conseillers abondent dans ce sens.

Il est donc décidé de reporter cette opération en 2014 ou 2015.

Réserve d'eau incendie à Charoncle.

Le Maire rappelle que le SDIS (Service Incendie) réclame depuis des années la mise en place d'une réserve d'eau incendie à Charoncle mais que jusqu'à ce jour il n'a pu trouver l'emplacement adapté.

Afin de faciliter cette mise en place Olivier ROCHE propose de mettre gracieusement à la disposition de la commune un point d'eau lui appartenant. Le Conseil donne mandat au Maire pour étudier cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 23H15

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2013

Nombre de Conseillers : en exercice / 11 / présents / 10 / votants / 10 /

L'an deux mil treize, le 28 mai, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 21 mai 2013, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND, Claude ROUSSEAU,

SECRETARE : Sandra COMBY.

Absente : Nathalie VESLARD

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil, il les fait patienter jusqu'à 20H45 pour attendre Nathalie VESLARD qui finalement ne viendra pas. Il demande l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour, cette demande est acceptée à l'unanimité.

2/ Aliénation des chemins :

Le Conseil décide à l'unanimité la mise à enquête publique pour l'aliénation et la vente du chemin de la Forêt Barège à M. BOUNAIX, du chemin de Chez Réparat à M. THOMAS et BOUNAIX, du chemin de Las Psycharias à M. BOUNAIX, THOMAS et REBIERE, de la parcelle communale de Las Psycharias à M. REBIERE, d'une partie du chemin de Chacord à M. CLEDAT, du chemin de La Rouye à M. LABORIE. Le Conseil refuse la mise à enquête publique pour l'aliénation du chemin de Chez Bobas tant que ce chemin dessert encore deux parcelles enclavées.

3/Rénovation du Cantou :

Le Maire annonce que l'octroi de la subvention de l'Etat pour la rénovation du Cantou est toujours à l'étude et que le résultat ne sera connu qu'en octobre c'est pourquoi il demande au Conseil d'accepter le report du début des travaux au printemps prochain.

4/ Point de situation sur les actions menées par la Communauté de Communes.

Le Maire annonce l'achat du domaine de St-PRIVAT (SAVIGNAC Les EGLISES) pour un coût de 600 000 €, l'achat du local de Kosmod à EXCIDEUIL pour un coût de 70 000 € et la préparation d'une convention avec l'Etablissement de CLARVIVRE pour la mise en place de 3 centres de loisirs agréés au profit de la petite enfance et de l'enfance de la Communauté de Communes.

5/Délibération sur l'octroi de l'échelon exceptionnel au profit de la secrétaire de Mairie.

Le Maire explique aux conseillers que Mme Christelle PROVOST a atteint le dernier échelon de son grade et qu'un échelon exceptionnel vient d'être créé pour cette catégorie de personnels. Il souligne le sérieux et la qualité du travail effectué par Mme PROVOST et demande au Conseil de délibérer afin que celle-ci puisse concourir pour l'obtention de cet échelon. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

6/ Délibération pour le renouvellement du contrat d'entretien annuel des cloches de l'Eglise.

Le Maire présente le contrat d'entretien annuel des cloches avec la société BOUILLET de BRIVE . Il demande au Conseil d'accepter la prorogation de ce contrat annuel.

Il souligne qu'il a fait réaliser une étude gratuite sur les mesures à prendre afin d'atténuer les vibrations émises dans le clocher et qu'il attendait un devis pour l'installation d'un moyen ad hoc. Il ajoute que pour l'instant, selon cette étude les cloches peuvent continuer de sonner normalement.

7/Délibération sur la location des chapiteaux montés sur le site du Verger de l'Avenir(Hangar municipal). Sur proposition du Maire Le Conseil accepte à l'unanimité de mettre en place une convention d'utilisation pour louer ces chapiteaux à des habitants ou associations de la commune .

8/Point sur les travaux en cours. Le Maire explique que la commune s'est engagée à respecter la charte environnementale et que c'est pour cette raison que le fauchage des routes sera limité cette année à deux passages sur certains axes et à 3 dans les secteurs dangereux. Il présente un devis pour la mise en place de caniveaux dans le bas du Bourg, ce devis pour un montant de 1500 € présenté par l'entreprise BAYLET est accepté. Il annonce qu'il a demandé aussi un devis à d'autres entreprises pour remettre en place la pile d'entrée du cimetière.

9/Point de situation sur l'évolution du projet de Bassin MERILLOU.

Le Maire rend compte de la réunion qu'il a eue avec les responsables sportifs de l'Etat, du Conseil Général, du Président de la Fédération de Pêche de la Dordogne, des co-Président du comité départemental de canoë-kayak , du député Germinal PEIRO. Il expose les résultats de ses entretiens avec la Communauté de Communes et annonce que l'appel d'offre pour la réalisation des travaux devrait être publié avant la fin de l'année. Ces travaux consisteront en la réalisation d'un cheminement allant du Pont de St-MESMIN jusqu'en amont du Saut-Ruban (rive gauche) permettant le passage aux kayakistes munis de leur embarcation, aux pêcheurs et aux marcheurs , la construction d'une passerelle aérienne en amont du saut Ruban permettant l'accès au cheminement vers Veaupeytourie . Le bassin sera aménagé pour l'organisation de courses de descentes et de slaloms et pour la pratique du canoë pour les non sportifs.

10/Divers.

Journée brocante du 22 juin.

Cette journée non stop de déroulera sur le terrain communal de 08h00 à 23h00.

Des animations variées seront proposées aux visiteurs , un point de restauration sera en place dès 12h00 et une soirée grillades sera organisée. Une messe sera célébrée à 18h00 dans l'Eglise et un feu de St-Jean sera allumé vers 22h30.

Marchés de nuit :

Les 4 marchés de nuit des 10 et 24 juillet et des 7 et 21 août auront lieu sur la place Charles SARLANDIE si le temps le permet et au terrain communal sous les chapiteaux en cas d'intempéries. De nouvelles animations seront proposées et un nouveau concept plus rapide pour la cuisson des frites sera testé.

Soirée dansante du 3 août.

Celle-ci sera précédée d'un grand concours de pétanque ouvert à partir de 14h00.

Pour 20 € un buffet dansant animé par Nicole BERGES et sa troupe sera ensuite proposé à partir de 20h00 (apéritif offert ,3 entrées à volonté , paupiettes de veau et leur accompagnement, salades , fromages et desserts au choix). Prix 12 € pour les enfants de moins de 15 ans.

Inscriptions et réservations dès le 1^{er} juillet au 05 53 52 71 02 .

Sortie enfants et bénévoles le 31 août 2013.

Cette sortie en autocar pour le site accro-branches de THENON est offerte à tous les enfants qui ont participé à l'enregistrement du DVD pour Noël 2012 et à leur accompagnateur lors des nombreuses répétitions. Elle est aussi offerte à tous les bénévoles qui auront participé à la mise en place des marchés de nuit et du buffet dansant. L'entrée et le repas de midi sur place(grillades) seront gratuit .Les attractions sur place sont nombreuses et seront ouvertes à volonté de 10h00 à 16h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 23H45.

Le Maire

NUMEROS UTILES

Pompiers 18 Samu 15
Gendarmerie 17 Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90

Mairie de Saint Mesmin 05 53 52 71 02 - Le Maire Guy Bouchaud : 06 13 83 06 96

Les Adjoints

Robert Pichon 06 73 18 29 26 - Claude Rousseau 06 75 47 07 80 - Guy Haye 06 72 12 87 97

AMBULANCES, VSL, TAXIS

Excideuil
Sarl Maillet 05 53 62 42 85
Lanouaille
Amb. Maillet 05 53 5232 28

MEDECINS

Genis
Dr Agnoly 05 53 52 49 65
Excideuil
Dr Bedin 05 53 62 36 36
Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03
Dr De Burosse 05 53 62 57 57
Dr Girard 05 53 62 90 97
Lanouaille
Groupe Médical 05 53 52 60 66
Payzac
Dr Dal Col 05 53 52 73 44

PHARMACIES

Génis
Péré 05 53 52 48 03
Excideuil
Dufraise 05 53 62 21 80
Séréna 05 53 62 40 09
Lanouaille
Châtenet 05 53 52 63 22

Pour connaître la pharmacie
de garde de votre secteur
composez le **32 37** et suivez les
indications de la boîte vocale.

RADIOLOGIE

Thiviers 05 53 55 27 50

INFIRMIERES

Payzac
Baylet Sylvie 05 53 52 78 13
Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10
Lanouaille
Boudy Mayse 05 53 52 66 80

Sainte Trie

Montoan Christine 05 53 51 50 65

Excideuil

Massias 05 53 62 40 60
Orlowski 05 53 62 40 60

CENTRES HOSPITALIERS

Excideuil

Hôpital local 05 53 62 25 00

Limoges

CHU 05 55 05 55 55

Perigueux

Centre Hospitalier 05 53 45 25 25
Clin.Francheville 05 53 02 11 11
Clinique du Parc 05 53 02 16 16

Saint Yrieix La Perche

Centre Hospitalier 05 55 75 75 75

KINESITHERAPEUTES

Excideuil

Terrioux 05 53 62 06 51
Moulin 05 53 62 42 61
Souchet 05 53 62 42 61

Lanouaille

Lamonerie 05 53 52 85 79
Lavaud 05 53 52 85 79

Payzac

Soudry 05 53 52 71 10

EDF dépannage 08 10 33 30 24

CARDIOLOGUES

Saint Yrieix La Perche

Dr Darry 05 55 75 96 00
Dr Rouffaud 05 55 75 96 00
Dr Delotte 05 55 75 13 84

DENTISTES

Excideuil

Dr Gaillard 05 53 62 40 80
Dr Sanchez 05 53 62 44 83

Lanouaille

Dr Démouret 05 53 52 60 66

VETERINAIRES

Excideuil

Farnier R. 05 53 62 40 33

Angoisse

Salle F. 09 64 02 43 60

Cherveix-Cubas

Strasser G. 05 53 50 42 64

Objat

Clinique vétérinaire 24/24
05 55 25 83 59

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Saint Yrieix La Perche

Sarl nettoyage 05 55 75 04 02
peut vous aider dans vos travaux
d'entretien, d'aide à la personne et
travaux de jardin.

ETAT DES ROUTES et TRANSPORTS SCOLAIRES

08000 24 001

SERVICE RELIGIEUX : Père Antoine Altieri, paroisse de Payzac tel 06 82 33 95 12



Les Elèves de l'Ecole
à Saint Mesmin

1945



1942



LES GITES de la commune

- Le Gîte communal de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.
- Le gîte de groupe Le Cantou : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 33 personnes.
Location du Cantou en salle des fêtes également ou de la salle d'accueil pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes. Pour la location s'adresser à la mairie Tél 05 53 52 71 02 - courriel : gites.saintmesmin@orange.fr
- Nathalie vous propose, aux Chaumettes, 2 gîtes, le 1^{er} pour 8 personnes et le second pour 10 personnes tous deux avec piscine privée. Tél 06 31 20 96 14 - Email : nathalie.dupuy12@orange.fr
- Harry et Truus vous proposent au Pagnon les gîtes pour 5, 4, ou 2 personnes. Emplacement pour camping, 5/6 personnes. Tél 05 53 52 86 80 - Site : www.lepagnon.nl
- Chez Gilbert GERAUD à « la Quintinie » : petit pavillon pour 3 ou 4 personnes Tél 05 53 52 74 11
- La Colline à « Linard » : 2 gîtes, le 1^{er} classé 2 étoiles pour 6 personnes et le second pour 4 personnes, tous deux adaptés pour les personnes handicapées. Tél 05 53 52 23 39 - Site internet : www.lacolline-linard.fr
- A Mezurat à proximité d'un étang. Une maison tout confort, 3 chambres pour 6/7 personnes, sur un terrain clos. Ouvert toute l'année. Mr ou Mme Penaud - Tél : 05 53 52 73 08
- Au Mercier, chez Yvette et Serge Devaud, un gîte à la ferme pour 3, 4 personnes tel 06 70 12 90 81 ou 05 53 52 20 82
- Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais chez Wieger Frenken et Dimphi Hombergen avec 1 gîte pour 4 personnes, Icaravane aménagée, 6 emplacements pour camping. Roulottes et piscine prévues à partir de 2013
Email : info@lesfontanelles.fr Site : www.lesfontanelles.fr tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30
- La Béchadie : 3 gîtes pour 5 et 7 personnes. Lee Van Hoeck - tél 05 53 62 33 01
- Aux Bessades, maison rénovée tout confort, pour 5 personnes maximum, location saisonnière en Juillet - Août et Septembre.. Renseignements auprès de Josette & Yves Drappier au 05 55 74 398 81 et 06 72 73 41 56 - yves.drappier@orange.fr
Nous tenons à votre disposition à la Mairie la liste d'une vingtaine de gîtes ou chambres d'hôtes disponibles sur notre commune

DIVERS COMMERCE A LA FERME

- **Canard** : Pour tout ce qui provient du canard, Foies gras, magrets séchés, confits ou rillettes, Colette Pouyadou à « Mont Cocu », Tél 05 53 62 84 55 ou 05 53 52 46 30.
- **Fromages de Chèvres** : Chez Nadia Géas « aux Monts »
Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2^{ème} et 4^{ème} mardis et à Juillac, les 1^{er} et 3^{ème} vendredis. Tél 05 53 62 45 06
- **Volailles Légumes**: Chez Marcel Bounaix, « Las Péycharias »
vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08
- **Producteur de miel** : Michel David au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06
- **Légumes et œufs certifiés bios** : Veaupeytourie, Les Fontanelles Wieger Frenken et Dimphi Hombergen tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30
- **Semences, graineterie** : Chez Nouhaud à Fargeas
- **Espace vert** : Tonte, débroussaillage, petit travaux extérieurs L'espace vert de Manu 06 20 23 85 42
mail : desplat.emmanuel@hotmail.fr

POUR VOS LOISIRS

- **Chasse** : ACCA - Contacter son Président, Jean Paul Contrand - Tél 05 53 52 81 78
- **Sentiers de randonnées** : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont au point info (bourg) ou à la mairie.
- **Pêche** : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : l'Etang des Forges et l'étang du Moulin Haut. La pêche dans l'étang du bas (Etang des Forges) est ouverte les mercredis, samedis et dimanches. Des lâchers de truites y sont effectués. Le nombre de truites prélevées est limité à 5 par jour. La pêche dans l'étang du haut (Etang du Moulin-Haut) est ouverte tous les jours.
- **Atelier stages artistiques** : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Emplacement pour camping et gîtes. Truus Van Dalsem Le Pagnon - Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : www.truusvandalsem.nl
- **Kayak, Bassin naturel d'eau vive** : Du Saut Ruban au Pont de Saint Mesmin (déconseillé aux novices)
Un projet d'aménagement est en cours.

LES ARTISTES LOCAUX

- **Confection de tableaux en fleurs séchées** : Madeleine Tourenne, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30
- **Peinture sur toile** : Teddy Montacutelli La Clautre
- **Peinture sur toile** : vente de tableaux Truus Van Dalsem Le Pagnon - Tél 05 53 52 86 80 - www.truusvandalsem.nl
- **Dessins Croquis** : Leen Van Hoeck La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01
- **Animation bal, soirée Accordéon Musette** : Nathalie Legay Le grand Clos - Tél 05 53 52 26 50
- **Danses folkloriques, théâtre, chants** : La Troupe du Saut Ruban Jackie Dussert - Tél 05 53 62 00 31
- **Photos d'arts et Infographie** : Karine Tomaselli Le Grand Clos tél 05 53 55 04 77
- **Artiste Sculpteur** : Frédéric Rebboh Le Grand Clos tél 06 60 0717 78
- **Poteries, céramiques**, Innes Verbon Linard tél 05 53 52 23 39

Les événements du trimestre en photos

